



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article748>

Supprimer des postes, mais à quel prix ?

- Actualité des luttes - Démantèlement du service public d'éducation -



Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Pour le gouvernement, il y a trop de profs et d'administratifs. Et c'est là qu'on peut faire des économies. A quel prix ? L'académie de Nancy-Metz, par exemple, a été l'académie la plus touchée de France à la rentrée 2011. Le Ministre a demandé à notre Rectorat de lui rendre 841 postes d'enseignants.

Comment font-ils ?

1. En augmentant les effectifs des classes :

Dans les écoles primaires :

- ▶ En fermant des petites écoles : des élèves qui étaient scolarisés dans 3 écoles de villages différents se trouvent regroupés dans une grosse structure à effectifs surchargés
- ▶ En faisant des regroupements pédagogiques en milieu rural : la méthode précédente est parfois utilisée en préservant les petites écoles, mais celles-ci ne scolarisent plus que dans un seul niveau ou un nombre de niveaux limités ce qui aboutit au même résultat que précédemment.
- ▶ En fermant des classes : les classes à 2 ou 3 niveaux à effectif surchargé se généralisent.
- ▶ En fermant des CLAD (Classe d'adaptation pour élèves en difficulté scolaire) : on est passé de 1 à 2 CLAD par école à aucune dans le 54. Les élèves de ces classes d'adaptation se retrouvent répartis dans les classes ordinaires



Dans les collèges et les lycées :

Supprimer des postes, mais à quel prix ?

- ▶ En supprimant petit à petit et années après années classes, options, sections, enseignements professionnels avant de fermer totalement des petits collèges ou LP sans que les profs ne puissent opposer de résistance.
- ▶ En supprimant des classes de SEGPA
- ▶ En regroupant deux filières au sein d'une même classe dans les lycées (malgré des objectifs et des épreuves au BAC différentes, par exemple une classe mixte 1ère S/L ou deux spécialités professionnelles différentes devant un même prof d'enseignement général)
- ▶ En faisant des groupes de compétence en langue ce qui permet de regrouper des élèves de plusieurs classes différentes en un même groupe
- ▶ En mixant les publics dans les LP : élèves sous statut scolaire, apprentis et adultes en fonction dans une même classe
- ▶ En mixant des niveaux différents au sein d'une même classe (ex : 1ère et Terminale L réunies en spécialité maths ou 1ère et terminale CAP dans la même classe)
- ▶ En jouant sur les mots : effectif réduit ne voulant pas dire demi-classe : Un groupe à 28 élèves est à effectif réduit par rapport à une classe de 35 élèves.

2. En diminuant les objectifs éducatifs

- ▶ En diminuant le nombre d'heures d'enseignement par niveau (avant la réforme du lycée, les élèves de seconde avaient 30h/semaine, maintenant ils n'ont plus que 28h30, de même pour l'enseignement technologique avec la réforme STI2D)
- ▶ En diminuant le nombre d'années d'enseignement (ex : Bac pro en 3 ans au lieu de 4)
- ▶ En favorisant l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel en lycée
- ▶ En réduisant le nombre d'enfants de moins de 3 ans scolarisés.

3. En supprimant les dispositifs pour les élèves en difficulté

Dans les écoles primaires :

- ▶ En supprimant des RASED (Réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté)
- ▶ En supprimant des CLAD (Classes d'adaptation à effectif réduit -15 élèves maximum- encadrées par un maître spécialisé)
- ▶ En supprimant des CLIS (classes pour l'inclusion scolaire permettent l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants -12 au maximum- présentant le même type de handicap)

Dans les collèges et les lycées :

- ▶ En supprimant des classes de SEGPA (les sections d'enseignement général et professionnel adapté) qui accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables.
- ▶ En transformant les groupes demi-classe (à 18 élèves avant la réforme du lycée) en groupes à effectif réduit (pouvant aller jusqu'à 32 élèves après la réforme).

4. En supprimant des postes de précaires non enseignants alors qu'il faudrait, au contraire, créer des emplois statutaires

- ▶ En supprimant des EVS (emplois vie scolaire) qui aident au fonctionnement administratif des écoles
- ▶ En supprimant des AVS (auxiliaires de vie scolaire) qui s'occupent de l'accompagnement, de la sécurité et de la scolarisation des enfants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.
- ▶ En supprimant des responsables TICE.

5. ou encore...

- ▶ En augmentant le % d'HSA (heures supplémentaires annuelles) dans les établissements
- ▶ En augmentant le nombre de vacataires, de contractuels et de BMP
- ▶ En augmentant le nombre d'enseignants à cheval sur 2, 3 voire 4 établissements et parfois à plus de 30 km de distance les uns des autres.

Et ça va continuer !

Encore 803 suppressions de postes en prévision dans l'Académie Nancy Metz pour la rentrée 2012 !

367 dans le 1er degré, 425 dans le second, 11 administratifs

Supprimer des postes, mais à quel prix ?

Rappels :
Depuis 2007 :
66.000 emplois
d'enseignants et de
personnels
administratifs ont
déjà été supprimés
(dont 16.000 à la
rentrée 2011) et pour
la rentrée 2012 :
prévision de 14000
suppressions de
postes (dont 5.700
dans les écoles
primaires publiques,
6.550 dans les
collèges et lycées
publics, 400 postes
de personnels
administratifs et
1.350 postes dans
l'enseignement privé

Post-scriptum :

==> Objectif atteint : 80 000 suppressions de postes en 5 ans !